



Crésus Facturation



19 - Le réglage des comptes (pour 3.1.1)

© 2025 - EPSITEC

2/4



19 - Le réglage des comptes (pour 3.1.1)

[...]

Vous pouvez également formater le numéro de référence que Crésus va générer en cochant la case *Formatage spécial*. Dans ce cas, utilisez les listes pour définir la position du *N° de facture*, *N° de client* et *degré de rappel* dans la chaîne de codage. Cette fonctionnalité peut être utile si vous devez adapter votre facturation Crésus pour traiter des bulletins émis par un autre système.



Si vous modifiez ce format, les encaissements reçus pour des factures envoyées avec l'ancien codage ne pourront pas être traités!

[...]

3/4 © 2025 - EPSITEC



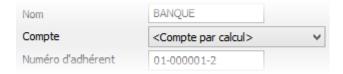
 Les Conditions pour régler la facture spécifient les limites pour que Crésus considère automatiquement que le montant de l'encaissement acquitte la facture ou non : si le montant reçu se trouve à l'intérieur de ces limites, la facture sera considérée comme réglée, même s'il y a une différence quelques francs par rapport au montant attendu.



Il est possible d'agir individuellement pour chaque versement reçu au moment du traitement du fichier (consultez le § de ce manuel.).

- Les éléments accessibles en cliquant Avancé sont déjà réglés correctement et ne doivent être modifiés que par un spécialiste.
- Relevons qu'il est possible de traiter le n° de compte de liquidité par le biais d'un calcul plutôt que par un choix manuel dans la liste des comptes. Dans ce cas, le champ *Compte* affiche la mention <Compte par calcul> :

4/4



© 2025 - EPSITEC